

ABONNEMENT.

Saumur : En an. 30 fr. Six mois 18 Trois mois 9 Poste : En an. 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c. Réclames. — . . . 30 Faits divers. — . . . 15

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

21 Février 1883.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La crise ne se dénoue toujours pas. Les difficultés que nous signalions hier subsistent encore aujourd'hui et ne paraissent pas devoir être résolues assez tôt pour que le nouveau cabinet puisse se présenter demain jeudi devant la Chambre.

Cette situation a nécessité une nouvelle entrevue de M. Jules Ferry avec le Président de la République. Elle a eu lieu hier matin, vers dix heures et demie. M. Ferry a fait part à M. Grévy du résultat presque négatif de ses dernières démarches, et n'a pas caché un certain découragement.

En l'état, voici où en seraient les choses : Quatre portefeuilles sur onze, en y comprenant celui des affaires étrangères, sont seuls pourvus de titulaires, qui sont : MM. Ferry, aux affaires étrangères; Tirard, aux finances; Raynal, aux travaux publics, et Cochery, aux postes et télégraphes. Encore dit-on que ce dernier ministère pourrait bien échoir au dernier moment à M. Alfred Naquet.

En ce qui concerne le portefeuille de l'intérieur, il est toujours question de M. Waldeck-Rousseau, qui a nettement déclaré lundi, à son retour de Nantes, ne pas vouloir en accepter d'autre; mais rien n'est décidé sur ce point. Pour les sceaux, nous croyons savoir que M. Ferry a fait, avant-hier soir fort tard, une visite à M. Devès afin de s'assurer de son consentement.

Il paraîtrait que celui-ci n'a pas accepté, puisque ses amis annoncent officiellement son départ pour Bagnères-de-Bigorre. En ce cas, M. Ferry se rabattrait sur M. Martin-Feuillée.

M. Challemel-Lacour, dont on avait déjà parlé pour le ministère de l'instruction publique, a été de nouveau sollicité par M. Ferry, mais son acceptation, donnée comme

certaine par les amis du conseil, nous paraît douteuse, car on nous affirme d'autre part qu'il a déclaré ne vouloir entrer dans une combinaison ministérielle que pourvu du département des affaires étrangères.

D'ailleurs, M. Ferry songerait à offrir ce portefeuille et celui de la marine à deux membres du Sénat. En ce cas, ce serait M. Barbey, et non M. Charles Brun, qui irait à la marine.

Quant au commerce et à l'agriculture, les titulaires n'en sont pas officiellement désignés; mais on parle toujours de MM. Tolain et de Mahy.

Reste le ministère de la guerre. Comme nous le faisons pressentir hier, ce portefeuille ne serait pas attribué au général Thibaudin dont M. Jules Ferry ne veut décidément pas. On prétend qu'il a en vue deux généraux dont l'adhésion ne saurait, dit-on, faire doute, et l'on cite les noms des généraux Campenon et Saussier.

Nous croyons savoir au contraire que M. Ferry, tout en ayant déclaré à ses amis qu'il refusait la collaboration du général Thibaudin, est fort empêché de le remplacer. Il aurait même, paraît-il, songé à appeler un civil à la tête de ce département. On ne dit pas qui.

Tel est, aussi exactement que possible, à cette heure, l'état de la crise. On doute que le ministère soit constitué pour demain ou même pour samedi.

Chronique générale.

En tête du programme ministériel de M. Jules Ferry, figure la mise en retrait d'emploi et l'expulsion des princes par voie de décret.

On nous affirme que M. Grévy aurait repoussé cet article, disant que, constitutionnellement, il ne se croyait pas le droit de prendre une pareille mesure, et qu'en outre le demi-vote du Sénat lui faisait un devoir de convenance de rester dans la stricte limite de ses attributions.

On annonce que M. de Freycinet aurait refusé de s'associer à la mesure de rigueur que le ministre de la guerre se chargerait de faire exécuter contre les princes d'Orléans à défaut du projet de loi rejeté par le Sénat.

Ce serait, au fond, la véritable cause qui aurait empêché M. de Freycinet d'accepter la mission de former un ministère.

Des personnes en mesure d'être bien renseignées affirment que M. Jules Ferry s'est heurté, hier, à des difficultés nouvelles, et ne sont pas éloignées de croire qu'il pourrait bien renoncer à sa mission.

Ce bruit circule, en effet, dans les couloirs du Palais-Bourbon.

M. Devès s'est rendu lundi matin à l'Élysée et a fait signer par le Président de la République un décret accordant un certain nombre de grâces à des condamnés de droit commun.

M. Devès, avant de quitter le ministère de la justice, a tenu à faire rendre ce décret. (Temps.)

On lit dans le Clairon :

« La petite-fille de M. Jules Grévy se nommera Marguerite; elle aura pour marraine M^{me} Pelouze, châtelaine de Chenonceaux, sœur de M. Daniel Wilson.

« Ce dernier disait hier matin à un familier de l'Élysée :

« — Nous aurons une marraine platonique; en effet, M^{me} Pelouze est protestante, et je veux que ma fille soit baptisée à l'église.

« M. Wilson est enchanté que l'événement se soit accompli sans amener de complications pour la mère. Quant à M. Grévy, il est moins facile à contenter; il aurait préféré un garçon.

« Les appartements de M. et M^{me} Daniel Wilson donnent sur la rue de l'Élysée; si

nous ne nous trompons, la chambre de M^{me} Wilson a été occupée par l'empereur d'Autriche, pendant l'Exposition universelle de 1867.

« Quelles singulières destinées que celles de ce palais « national » que le public n'est plus admis à visiter aujourd'hui !

« Cette habitation provisoire, hôtellerie plutôt que résidence définitive, correspond bien à l'instabilité du gouvernement républicain.

« Depuis sa construction, en 1740, pour Henri de la Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, ce palais a abrité M^{me} de Pompadour, le marquis de Marigny, l'abbé Terray, M. de Beaujon, M^{me} la duchesse de Bourbon, M^{me} Hovyn, Napoléon I^{er}, Wellington, Murat, l'empereur Alexandre de Russie, M^{me} la duchesse de Berry, Méhémet-Ali, la reine Christine, le prince Louis-Napoléon, etc.

« C'est à l'Élysée que fut signée la seconde abdication de Napoléon I^{er}, après Waterloo, c'est à l'Élysée que fut arrêté le plan du coup d'État du 2 décembre 1854.

« Quelle malchance s'attache à ce monument, pour qu'il serve actuellement de domicile à la tribu du Nemrod de Mont-sous-Vaudrey ! »

M. Wilson, protestant, épouse M^{me} Alice Grévy, catholique, a fait bénir son union par le pasteur protestant et le prêtre catholique. Deux stérétés valent mieux qu'une.

Le baptême de l'Infante va avoir lieu dans la chapelle de l'Élysée.

Ces actes sont en contradiction formelle avec toutes les démonstrations antireligieuses auxquelles M. Wilson se livre dans l'intérêt de sa politique. Le citoyen ne prêche pas d'exemple.

Mais que dites-vous de tous les imbéciles qui, mettant en pratique les théories de Monsieur Gendre, baptisent leurs enfants avec du petit bleu et se font enterrer civilement, — pour lui faire plaisir ?

Sont-ils assez cornichons !

11 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

VI — (Suite)

Par un geste d'une innocente, mais admirable coquetterie, la Rose d'Antibes mit un doigt sur ses lèvres :

— Bien vrai ? dit-elle.

— Punissez le coupable, répondit Marius en ployant le genou devant Aurere avec une bonne humeur qui n'était pas sans grâce.

— Ah ! je savais bien, s'écria Aurere en frappant dans ses mains, je savais bien que vous l'avoueriez.

— Oui, mille fois, je l'avoue; mais, vous, mademoiselle, souvenez-vous de votre promesse.

De sa blanche main, la Rose d'Antibes fit un geste de dénégation que démentait un sourire attendri.

— Ne devinez-vous donc pas, dit-elle, que j'ai employé ce stratagème afin de savoir la vérité ?

— Ah ! mademoiselle, mademoiselle ! répondit Marius d'un ton de reproche.

En voyant l'angoisse se peindre sur les beaux

traits du jeune homme à cette petite malice, la Rose d'Antibes perdit bien vite son assurance. Elle baissa la tête, son sein se gonfla, son petit cœur battit la chamade et son aiguille alla de çà de là sur la broderie, traçant au hasard les festons les plus irréguliers.

Marius la contempla un instant, tout enivré de ce trouble et de ce silence, plus éloquent que les plus longs discours; puis, se rapprochant doucement, il lui dit à voix basse :

— Un stratagème ! vous dites un stratagème ? Pourquoi donc alors votre aiguille tremble-t-elle ainsi dans vos doigts ?

La jeune fille rougit et se troubla de plus en plus, mais sa gaieté et son enjouement habituels eurent bien vite repris le dessus.

— Ce n'est pas mon aiguille qui tremble, dit-elle, c'est vous, monsieur Marius, qui avez la vue trouble.

— Eh bien, oui, j'ai la vue trouble et la voix mal assurée, s'écria Marius; mais, puisque vous m'y poussez, je vous dis ce que je comptais toujours garder au fond de mon âme. Je suis un pauvre garçon qui vous aime de toutes ses forces et de tout son cœur depuis le premier jour où il vous a vue, là, à cette même place, parée de toutes les grâces de vos seize ans. Oui, je vous aime, mademoiselle, et je sens que si je ne suis encore, comme je vous le disais, qu'un pauvre

garçon très-impuissant, c'est parce que je suis seul, isolé, perdu dans la société; mais je me sentirais de force à tout entreprendre si vous vouliez me donner un peu d'espoir.

— Espérez donc... un peu, murmura la Rose d'Antibes, emportée sans doute malgré elle un peu plus loin qu'elle ne l'aurait voulu.

— Vous m'avez dit d'espérer, poursuivit Marius transporté. Ah ! je suis plus fort qu'Archimède maintenant, car j'ai trouvé un point d'appui, je puis soulever le monde !

En prononçant cette phrase emphatique, dont nous demandons pardon à nos lecteurs pour notre jeune docteur, Marius avait levé les bras avec un geste d'athlète d'une telle puissance que son vieil habit noir craqua tout à coup dans l'emmanchure.

— En attendant que vous souleviez le monde, vous commencez par déchirer votre habit, dit Aurere en lui montrant l'ouverture béante.

Marius pétrifié regardait sans baisser le bras.

— Oh ! fit-il.

— Vous voilà tout justement comme votre homonyme Marius sur les ruines de Carthage, dit la Rose d'Antibes en riant aux éclats de la mine confusionnée du jeune docteur.

— Admirable matière à mettre en vers latins ! reprit enfin Marius avec une emphase comique.

— Allons, aux grands maux les grands remèdes, dit Aurere, qui riait toujours du meilleur de son

cœur, quittez votre habit et donnez-le moi que j'y fasse une reprise perdue.

— Perdue ! mademoiselle, vous dites perdue ! Mais je vous déclare que la reprise ne sera perdue ni pour lui ni pour moi, dit Marius en ôtant son habit.

— Monsieur Marius, dit Aurere en réparant avec une simplicité antique le dégât commis par le bouillant jeune homme, voulez-vous me permettre de vous faire une observation, et... quoique je n'y aie guère de droits, de vous adresser un conseil ?

— Si je vous permets !... répondit Marius, qui depuis un quart d'heure nageait en plein empyrée, parlez, mademoiselle, parlez.

— Monsieur Marius, continua la Rose d'Antibes sans lever les yeux, personne n'aime plus que moi la charité; cependant mettez-y de la modération, si vous ne voulez pas que, pendant toute votre vie, la gêne, la pauvreté, peut-être même la misère...

Le bouillant jeune homme ne put s'empêcher d'interrompre sa bien-aimée :

— La misère ! la pauvreté ! s'écria-t-il. Vous me parlez de misère et de pauvreté, à moi que vous vénérez de faire plus riche que tous les nababs de l'Indoustan. Est-ce qu'en est pauvre, quand une voix d'or vous a dit : Espérez ! Est-ce qu'en est misérable quand l'amour gazouille au fond de nos cœurs ? Ah ! ceux que je plains ne sont pas les

Quand donc la France voudra-t-elle en finir?

En vérité, si la France ne sort pas de l'abîme fangeux dans lequel elle se plonge depuis douze ans, si elle ne se réveille pas de son étrange torpeur, on ne pourra pas l'imputer à la Providence. Ne dirait-on pas, au contraire, qu'elle s'obstine à faire à la France les avances les plus constantes et les plus frappantes, à lui adresser invite sur invite pour rentrer dans l'ordre et revenir à ses vieilles traditions monarchiques, qui seules peuvent lui rendre au dehors sa place en Europe, à l'intérieur le calme, la confiance nécessaire au travail, et la sûreté pour le lendemain. Dieu semble déblayer à plaisir le terrain pour refaire le lit de la monarchie. Tous les obstacles matériels disparaissent les uns après les autres, et de plus en plus la France se trouve suspendue entre deux solutions, dont l'une est la vie, l'autre la mort à courte échéance.

Elle n'a plus d'autre alternative qu'à se jeter entre les bras de la monarchie, la vraie, ou de s'abandonner définitivement à la République de l'incapacité, qui menace, qui tue à la fois le corps et l'âme de la nation.

N'est-ce pas s'attaquer à son corps que de ruiner son industrie, son commerce, son agriculture, de l'écraser d'impôts et de la livrer au gaspillage le plus éhonté?

N'est-ce pas s'attaquer à son âme que de lui arracher son culte, sa religion et son Dieu, et de sacrifier sur l'autel de Moloch, c'est-à-dire de jeter à l'athéisme dévorant l'enfant, la famille, l'administration, l'armée, la magistrature?

Et cette abominable entreprise ne peut ni laisser la patience de Dieu, ni même lui ravir sa tendresse pour la France. On dirait qu'à mesure que la France s'éloigne du droit chemin, Dieu aplanit les obstacles qui pourraient l'empêcher d'y revenir. Suivons un peu cette marche évidemment providentielle, ces traces frappantes de l'action divine.

Il y a quinze ans, l'Empire était à l'apogée de sa force; à part quelques hommes de principes qui constataient avec effroi la faveur de plus en plus grande dont jouissaient auprès de lui les idées révolutionnaires, on peut dire que la grande masse des conservateurs, et même de beaucoup de chrétiens, qui oublièrent ses actes contre la papauté, lui étaient dévoués. Un jeune prince était là pour recueillir la succession paternelle. Ceux qui ne comptent pas avec Dieu pouvaient croire fondée la quatrième dynastie.

Trois ans après, l'Empire, de plus en plus infidèle aux promesses de ses débuts, s'écroulait à Sedan, et une fois de plus apparaissait la fragilité d'un édifice basé sur la Révolution. Néanmoins l'Empire n'avait pas dit son dernier mot. Il lui restait de nombreux partisans, surtout dans l'armée, et même un peu partout. L'Empereur n'avait pas perdu tout son prestige; beaucoup comptaient encore sur lui. Un essai allait être tenté; Napoléon III était sur le point

de monter à cheval et de se lancer dans une nouvelle aventure, quand la mort le surprit et rendit pour quelque temps impossible toute tentative de restauration impériale.

Déjà le nom du roi commençait à circuler, on l'entrevoit à travers les brumes de l'exil; mais un obstacle à la monarchie subsistait dans la famille royale elle-même. Entre la France et le roi il y avait 1830. 1830, en la personne de son représentant, alla abdiquer à Frohsdorf. Si les idées de 1830 n'ont pas abdiqué avec le comte de Paris, si elles ont empêché en 1873 la restauration de s'accomplir, elles demeurent aujourd'hui sans chef avoué et reconnu. Au fond, l'obstacle n'existe plus.

Restait un jeune prince, fils de l'Empereur défunt. Les bonapartistes n'oublient pas leurs traditions, ils ne manquaient pas de les rappeler pour préparer une tentative nouvelle. Des agissements très-actifs ne se dissimulaient même plus; on était à la veille d'un mouvement très-sérieux, beaucoup l'attendaient, beaucoup le redoutaient, beaucoup l'espéraient, quand celui qui devait en être le héros tomba glorieusement sous la zagaie d'un Zoulou. C'était la désorganisation du parti. L'héritier légal de Napoléon IV ne répondait à aucune des aspirations de la France conservatrice et surtout de la France catholique, car il ne représentait que la révolution et la pire des révolutions, avec tout son cortège d'impiété. L'Empire était définitivement mort.

Restait l'homme qui avait organisé la République en se jouant des royalistes, et qui l'avait organisée à son image et pour lui, l'homme vraiment néfaste depuis 1870, M. Thiers, tombe du pouvoir par un caprice de vieille coquette. A son tour, il meurt, à la veille de ressaisir ce pouvoir.

Avec le 24 mai est arrivée la République conservatrice de l'ordre moral. La République conservatrice et la France, ce sont deux mots qui jurent ensemble; aussi n'a-t-elle pas tardé de se replier devant la République vraie et traditionnelle, la République jacobine et athée. L'épée sur laquelle comptaient les bourgeois semi-révolutionnaires et les ducs tricolores pour les aider à faire le ménage d'une République anodine et doucereuse, cette épée est rentrée dans le fourreau, et l'homme qui était censé la tenir s'est soumis, puis démis. Le régime du 24 mai, flanqué du 16 mai et composé d'hommes presque tous capables et surtout habiles, a été le régime de l'incapacité par excellence. Il est tombé sous le ridicule de ses proclamations, qui étaient lettre morte. La vraie République n'en a fait qu'une boucheée.

Enfin il y avait un personnage tonitruant, dont les sociétés secrètes auraient voulu faire un homme, et qui n'a été qu'un coulissier politique. Malgré son talent de tribun, il n'était pas fait pour le grand jour. Il s'est brûlé deux fois à la chandelle, et ce n'a pas été long. Mais derrière le rideau il était bien l'homme qui convenait à la maçonnerie. Lui qui n'a pu rester au pouvoir, et qui est ridiculement tombé après un ministère de cinq semaines, se faisait obéir des ministres; tout lui était soumis. C'est lui qui a

organisé la guerre contre l'Eglise, plus facile que la lutte contre les Prussiens. Il a dit dans sa vie un mot qui peut tuer la France: *Le cléricalisme, c'est l'ennemi!* Et sur ce mot sorti de la bouche du maître, toutes les forces vives de la République se sont jetées sur l'Eglise. Il comprenait très-bien que, détruisant l'Eglise, il faisait disparaître la vieille France et en façonnait une autre, prête à subir sa dictature.

Il en était là. Beaucoup de mal était fait, toutes les administrations étaient peuplées de ses créatures; il semblait qu'il n'avait plus qu'une chiquenaude à donner au vieux Grévy pour l'expédier et se mettre à sa place.

Cette dernière humiliation a été épargnée à la France. Cet Holopherne de carton a trouvé par accident une Judith digne de lui. Il est mort comme Antiochus, répandant une odeur de pourriture. Il faut être aveugle pour ne pas voir le doigt de Dieu dans cette fin ignominieuse.

La République a pu faire beaucoup de tapage, elle a pu donner un effroyable scandale autour de cette chair en putréfaction, elle n'a pu aboutir à faire rétrospectivement considérer son héros comme un obstacle sérieux au rétablissement de la monarchie. Mais de ce mannequin retors, on avait fait la personnification de la République. A ce titre il était un obstacle. Il a disparu comme les autres.

Et le prince qui, il y a soixante-deux ans, reçut le nom de *Dieudonné*, et fut salué du titre d'*enfant du miracle, d'enfant de l'Europe*, reste seul debout. Lui aussi est prêt. *L'heure est à Dieu et la parole à la France*, n-t-il dit un jour dans une de ses éloquents et inimitables adresses à la France. L'heure de Dieu elle a sonné déjà plus d'une fois; elle a sonné quand l'Empire tombait à Sedan, elle a sonné à la mort de Napoléon IV, elle a sonné au 24 mai, elle vient de sonner encore. *La parole est à la France*. Qu'elle prononce la parole du salut, et elle sera délivrée de tous les farceurs sinistres qui l'exploitent et s'exercent à la tuer.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 février.

L'activité du marché a été assez vive aujourd'hui; les dispositions qui agitent la spéculation exercent nécessairement une certaine influence sur les capitaux, de là un début très-chaud.

Le 3 0/0, 80.25; l'amortissable, 80.87; le 5 0/0, 115.37.

De toutes les valeurs la Banque de France est celle qui se tient à des cours bas à 5.150.

Le Crédit Foncier marche sans hésitation vers le cours de 1,500, on est à 1,270: c'est un signe certain que l'épargne achète sans discontinuer.

La Foncière de France oscille aux environs de 480 fr.

Les Magasins Généraux gagnent le pair avec assez de vivacité.

Les valeurs de spéculation sont tenues à l'écart et retournent très-vivement à leur niveau inférieur.

Le Lyonnais s'avance à 565. Le Mobilier, 350.

Seules les actions de chemins de fer ont toutes les faveurs de l'épargne: le Midi à 1,090; l'Orléans à 1,250.

Chronique militaire.

Voici les états de service du général Brincourt, mis en disgrâce par le général Thibaudin, ministre de la guerre démissionnaire. C'est ainsi aujourd'hui, dit le *Figaro*, qui a publié ce document, que sont récompensés ceux qui, pendant quarante années de leur vie, ont vaillamment servi la France.

BRINCOURT (AUGUSTE-HENRI)
Né le 24 juin 1823, à Sedan.

Sous-lieutenant au 61 ^e	18 oct. 1843
Lieutenant au 61 ^e	28 juil. 1848
Capitaine au 3 ^e zouaves.....	28 sep. 1850
Chef de bataillon au 6 ^e de ligne....	13 juil. 1855
Chef de bataillon au 8 ^e chasseurs à pied.....	
Lieut.-colonel au 1 ^{er} zouaves.....	12 août 1857
Colonel au 1 ^{er} zouaves.....	16 juin 1859
Général de brigade.....	2 juil. 1863
Général de division.....	11 oct. 1873
Chevalier de la Légion d'Honneur.....	28 juil. 1848
Officier (capitaine).....	26 mars 1855
Commandeur.....	18 sept. 1859
Grand-officier.....	13 oct. 1863
Grand-croix.....	Janvier 1883

Grand-croix de Notre-Dame de Guadalupe, de Saint-Stanislas de Russie; Médjidié de 1^{re} classe; commandeur de Saint-Olaf de Norvège, de l'Épée de Suède, du Dannebroog, de Léopold d'Autriche.

21 CAMPAGNES. — Afrique; Juin 1848; Crimée; Italie; Mexique; armée du Rhin, où il commandait la première brigade des voltigeurs de la garde impériale.

BLESSURES ET CITATIONS. — Coup de feu au bras gauche, le 25 juin 1848. Onze coups de baïonnette, un coup d'épée à travers le corps, un coup de feu qui le laisse pour mort dans la tranchée devant Sébastopol dans la nuit du 23 mars 1855. Un coup de biscaien, le 7 juin 1855, à l'attaque du Mamelon-Vert, et le même jour une forte contusion causée par un éclat de bombe. A Solferino: fracture de la tête de l'humerus gauche par un coup de feu.

Deux citations à l'ordre du jour de l'armée du Mexique: une pour avoir défait, à Atlisco, le 8 avril 1863, avec 800 hommes, les 6,000 hommes de Comonfort; l'autre pour la campagne et la prise de Chihuahua sur Juarez.

Voilà le général auquel le sieur Thibaudin a cru devoir infliger un blâme parce que quelques soldats ont entendu la *Situation*, un monologue débité partout par Coquelin cadet.

Ce serait odieux si ce n'était le comble du grotesque.

Le général Brincourt, avant de quitter Montpellier, a adressé à ses troupes l'ordre du jour suivant:

« Officiers, sous-officiers et soldats de la 31^e division d'infanterie des subdivisions de Montpellier, Béziers, Rodez et Mende, que je commande depuis dix ans et que j'aime comme mes enfants,

» Une décision du gouvernement m'oblige à vous quitter pour aller prendre le commandement de la 47^e division, à Châteauroux.

» Le sentiment de la discipline est trop profond chez moi pour que je ne m'incline

jeunes. Ils ont pour eux le soleil, ils ont les oiseaux du ciel et les fleurs de la terre, tout ce qui, jeune comme eux, répète comme eux la douce chanson d'amour. Non, ceux que je plains, ce ne sont pas les jeunes, ce sont les vieux, ceux dont l'âge et le malheur ont glacé les sens, ceux qui ont vu leurs illusions tomber une à une dans l'ornière du passé, comme en novembre les feuilles tombent des arbres au revers de la route. Ah! pour ceux-là, je sens mon cœur plein d'une ineffable pitié.

— C'est pour ceux-là que nous allons travailler ensemble, dit la Rose d'Antibes d'une voix attendrie.

— De tout mon cœur et de toutes mes forces.

— Monsieur Marius, continua la jeune fille avec une certaine solennité, vous savez que mon cher et bien-aimé père n'a pas d'autre volonté que la mienne. Je crois donc pouvoir vous dire, et sauf sa ratification: Voici ma main. A dater de cette heure, je suis votre fiancée. De ce moment, Aurore Cochard vous comble l'honneur de son nom.

Trop ému pour répondre à l'instant, Marius étendit d'abord la main, comme pour prêter serment, puis il dit avec une émotion que sa voix trahissait:

— Vous pouviez remettre votre honneur en des mains plus vaillantes peut-être, mais non pas plus dévouées.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Théâtre de Saumur.

LES ARTISTES RÉUNIS

M. Gustave LELONG, directeur-gérant.

Mercredi 21 février 1883,

IMMENSE SUCCÈS. — Première représentation de

BOCCACE

Opéra-comique nouveau en 3 actes, de MM. H. Chivot et A. Duru, musique de Franz de Suppé.

Costumes nouveaux des ateliers de M. MILLET, de Paris.

1^{er} tableau: La Saint-Jean à Florence.

2^e tableau: Le Poirier enchanté.

3^e tableau: La Palme d'or.

Pour faciliter cette représentation, M^{me} Rita LELONG a bien voulu remplir le rôle de *Béatrice*.

Distribution:

Le prince Orlando.....	MM. Lamy.
Lélio, ami de Boccace.....	F. Constance.
Pandolfo, jardinier.....	Labranche.
Tromboli, tonnelier.....	Ch. Isaac.
Quiquibio, barbier.....	Allain.
Cecco, vieux mendiant.....	Godivier.
L'inconnu.....	Pascaud.
Beppo, colporteur.....	Monard.
Un capitaine des gardes.....	Guilbert.
Un bourgeois.....	Baudin.
1 ^{er} mendiant.....	Romeu.
2 ^e mendiant.....	Gary.
Boccace.....	M ^{me} Danglade.
Béatrice.....	Rita Lelong.

Frisca.....	Marie Soll.
Péronelle.....	Centrelle.
Zanetta.....	Bonnaud.
Giotto.....	L. Monard.
Frédérico, étudiant.....	Merek.
Tafano, id.....	Suette.
Raphaële, id.....	M. Strocchio.
Guiseppe, id.....	A. Fournier.
Andréa, id.....	Berty.
1 ^{re} mendiante.....	Clément.
2 ^e mendiante.....	Gary.

Bourgeois, bourgeoises, tonneliers, seigneurs, dames de la cour, demoiselles d'honneur, pages.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

MUSIQUE MUNICIPALE.

La Musique municipale de Saumur donnera à ses souscripteurs une soirée dans les salons de la Mairie, dimanche prochain 25 février, à 8 heures.

Programme.

1. *L'Italienne à Alger*, ouverture: Musique municipale.

2. *Fantaisie-Ballet* de Bériot, pour violon, par M. Thibaud, violon solo des Concerts populaires d'Angers.

3. *Les Paysans*, chœur à 4 parties, par des Amateurs.

4. *Le Défi*, air varié de Clodomir: Musique municipale.

5. *Romance* pour violon, de Vieuxtemps: M. Thibaud.

6. *Notre Siècle*, chanson de Benza, par M. Ernest.

7. *Mazurka* de Wienrasski, pour violon: M. Thibaud.

8. *Le prince Oscar*, grande valse: Musique municipale.

V. MEYER.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ, revue hebdomadaire, 76, rue des Saints-Pères. — Un an: 10 francs. — Six mois: 6 francs.

La direction du *Jeune Age illustré* a établi pour une partie de sa rédaction un tour de rôle qui amène dans son journal tantôt une page consacrée à l'enseignement du dessin, tantôt un article sur des travaux d'aiguille; d'autres fois, des renseignements sur les modes pour enfants ou encore des tablettes musicales, comprenant une leçon ou une biographie anecdotique de quelque maître. Le numéro 112 du 17 février contient précisément une très-intéressante notice sur Haydn, l'auteur sublime des *Sept paroles* qu'on chante, au temps de la Passion, dans les églises où l'on peut faire de la musique sacrée. La chronique joyeuse justifie son titre; le courrier prépare ses lecteurs aux prochaines promenades forestières par des renseignements sur la vie des travailleurs sylvains, notamment des charbonniers. Les deux romans en cours se poursuivent, illustrés par de nombreux dessins. Un an, 15 francs, chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères. 15 centimes le numéro.

pas respectueusement devant un blâme qui émane du gouvernement de mon pays, quelque dur que ce blâme puisse paraître à un grand dignitaire de l'ordre de la Légion d'Honneur, à un soldat qui est dans sa vingtième année de grade de général et qui compte autant de blessures ou de citations à l'ordre du jour que de campagnes.

» J'obéis sans hésitation ni murmures.
» Je vous laisse ma famille comme gage de mon désir de revenir parmi vous. Là est toute mon ambition.

» Général BRINGOURT. »

Des expériences sont faites actuellement aux environs de Lille sur les nouveaux canons de siège et de marine, fabriqués par l'usine Fives-Lille pour le compte du gouvernement français.

L'un de ces canons, un canon côtier, est un monstre d'acier mesurant plus de neuf mètres de longueur. Il est recouvert de dix enveloppes de fils d'acier tressés dont le but est de renforcer, dans une mesure considérable, la force de résistance de l'engin. Ces fils d'acier, soumis à des épreuves préalables, et, par conséquent, purs de toute tare, ont un millimètre de diamètre. La composition est telle qu'après plusieurs décharges le canon s'allonge de trois millimètres.

L'obus qui sert de projectile pèse 450 kilogrammes ; il faut une grue pour le charger. Cet obus, à culasse de cuivre, perce à douze kilomètres de distance une plaque de blindage de 40 centimètres d'épaisseur.

Le canon pèse 50,000 kilogrammes. Il a coûté six cent mille francs. On vient de l'expédier à Nantes, où on lui fera subir des charges à poudre assez puissantes pour le faire éclater. L'expérience sera dès lors complète. (Progrès militaire.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

UN EXEMPLE A SUIVRE.

Le Conseil municipal de Châtellerault vient d'approuver le traité passé avec l'adjudicataire des droits de péage sur les places de cette ville, aux termes duquel les droits à payer par les marchands seront diminués de moitié.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Toutes les feuilles radicales sont bien près de traiter le général de Gallifet comme un vulgaire bonapartiste, parce qu'il a pris, pour officier d'ordonnance, M. Conneau, fils de l'ancien ami de Napoléon III.

» Or, M. Conneau fils, depuis la mort du Prince impérial, n'a aucuns attaches politique. De plus, il est sorti dans un très-bon rang de Saumur ; il parle et écrit l'allemand à merveille. C'est, en outre, un officier très-laborieux, et enfin il y a déjà longtemps que M. de Gallifet lui a promis de le prendre auprès de lui.

» Vous verrez que, bientôt, les comman-

dants de corps d'armée seront obligés de prendre des mains de la gauche radicale, leurs ordonnances et leurs brosseurs. »

CONCOURS HIPPIQUE DE NANTES.

Le 4 mars ouvre le Concours de la Société hippique française. On nous assure que les engagements sont plus considérables qu'en 1882. Les bâtiments sont prêts à recevoir et les spectateurs et les chevaux, et tout nous promet une brillante réunion si le temps veut bien nous être favorable.

Les cartes de souscripteurs sont délivrées au bureau même du Concours, cours Saint-Pierre.

Ces cartes sont de 20 francs pour les messieurs et de 10 francs pour les dames ou enfants. — Elles donnent droit à l'entrée permanente au Concours pendant toute sa durée, ainsi qu'aux places dans les tribunes de souscripteurs.

Voici, d'après le *Patriote d'Angers*, une analyse du drame d'Alexandre Dumas que nous avons vu jouer dimanche à Saumur :

« *Charles VII chez ses grands vassaux* a été représenté, pour la première fois, le 20 octobre 1834, sur le théâtre de l'Odéon.

» Le drame commence au moment où Charles VII va se faire couronner roi à Poitiers. Le monarque joue, d'ailleurs, un rôle très-effacé dans la pièce.

» Le comte de Savoisy, de retour de la Terre-Sainte, où il avait été guerroyer contre les infidèles afin de se laver d'un meurtre qu'il avait commis, est désolé de n'avoir pas eu d'enfant avec Bérengère, sa noble épouse. Il songe à la répudier afin de prendre une autre femme qui pourrait donner un héritier à son antique maison.

» Le comte a sauvé la vie, en Palestine, à un jeune Arabe du nom de Yacoub, qu'un de ses archers, Raymond, venait de mettre hors de combat. L'Arabe est devenu l'esclave de son sauveur qui l'a emmené en France.

» Tout l'intérêt du drame repose, on peut le dire, sur l'amour que Yacoub ressent pour la jolie Bérengère qui est exaspérée d'apprendre que son époux veut l'enfermer dans un couvent pour épouser la jeune comtesse de Gravelle. Une des suivantes de Bérengère met les habits de la noble dame et part pour le couvent. Le comte de Savoisy est ainsi trompé.

» Jalouse et furieuse, Bérengère, qui s'est aperçue de l'amour de Yacoub pour elle, ordonne à ce dernier de tuer le comte ; l'enfant du désert obéit, espérant ainsi posséder celle qu'il aime. Mais Bérengère s'est empoisonnée, et au moment où le comte vient mourir sur la scène elle tombe inanimée à ses côtés. On veut arrêter l'assassin, mais Yacoub a été fait libre, le matin même, par le comte et il montre un écrit qui le prouve, ce qui lui sauve la vie. Il retourne au désert.

» Quant au roi Charles VII, il apparaît au deuxième acte pour faire grâce à Yacoub qui a tué, au premier acte, Raymond revenant de Rome avec un message du pape qui

autorise le comte à se séparer de sa femme. La belle Agnès ne semble être là que pour donner un peu de courage à ce monarque indifférent à tout, même au sort de son royaume.

» On voit donc que Yacoub est un personnage quelque peu sanguinaire qui ne mérite guère de sympathie, malgré l'amour brûlant qu'il a dans le cœur. Il faut ajouter que Bérengère et le comte de Savoisy ne sont pas, également, très-sympathiques.

» Le drame, il faut le constater, perd beaucoup à être analysé, mais il est attrayant, et telles situations excitent au plus haut point l'intérêt. Le spectateur est charmé, il préfère ne pas raisonner pour s'empêcher d'avoir du plaisir, il ferme les yeux sur les défauts qui sont cachés par les riches draperies du style, il applaudit de bon cœur..... »

On voit qu'il n'est pas du tout question, ici, de *propagande royaliste*.

Mais on fera bien de ne pas jouer à Saumur *le Cœur et la Main*, opéra-comique représenté jeudi dernier, à Tours, devant M. le préfet et l'un des adjoints, et dans laquelle, comme dans une foule d'autres ouvrages, on voit défiler roi, princes et princesses. Ce serait une propagande trop éclatante.

Le *Ménestrel* annonce le mariage d'une des artistes les plus distinguées de Paris, M^{lle} Marie Fechter, qu'Angers et Saumur ont pu applaudir l'an dernier dans deux œuvres bien diverses, *Faust* et les *Dragons de Villars*. On sait quelle fut la brillante réputation de son père, acteur du Vaudeville. Sa mère, attachée pendant quelques années au Théâtre-Français, s'y est créé un renom par son talent et la grâce de son esprit.

Le futur époux est un membre de la famille, négociant. Le mariage sera célébré lundi prochain, dans l'église Saint-Louis d'Antin. Le célèbre chanteur Faure sera au nombre des témoins.

Il paraît que les conscrits de Ligné (Loire-Inférieure) ont crié : *Vive Henri VI* Un correspondant du *Phare de la Loire* annonce que, pour ce cri, ils seront traduits en Cour d'assises.

Il n'a jamais été dit que ceux qui avaient crié : *Vive la Commune* ! dussent encourir les mêmes poursuites.

CONSEILS ET RECETTES.

Traitement des durillons aux pieds. — Ces petites éminences proviennent de l'épaississement et de l'endurcissement de l'épiderme, à la suite soit de la compression de chaussures trop étroites, soit de frottements persistants.

Le durillon n'est que superficiel ; il n'a pas cette portion cornée, plus circonscrite, plus profonde ; — sorte de radicule qui distingue les cors.

Pour se préserver des souffrances ou tout

au moins de la gêne que peuvent causer les durillons, on ramollit souvent ces derniers par des bains, des cataplasmes émollients et on en enlève les parties les plus saillantes au moyen d'un instrument très-affilé, — en évitant d'atteindre les parties vives sous-jacentes.

Les durillons cèdent aussi quelquefois assez facilement à leur simple contact, — suffisamment prolongé, — soit avec du papier ou du taffetas de diachylon gommé, soit avec des corps gras (suif, saindoux ou autres), fixés sur les endroits douloureux par des ligatures plates assez minces pour ne pas aggraver la pression de la chaussure.

(Le Paysan.)

Agriculture.

FUMURE AVEC LES DÉCHETS DE LAINE SATURÉS DE CHAUX.

Les déchets de laine sont l'engrais le plus précieux qui existe pour les plantations d'arbres fruitiers et forestiers. Ils donnent lieu à une végétation luxuriante ; leur effet se fait sentir pendant cinq à six années, et l'expérience a prouvé, depuis plus de quinze ans, que toutes les plantations faites sur déchets de laine n'avaient jamais été atteintes par les *vers blancs*. On ne saurait trop recommander l'emploi de cette excellente fumure, tant que son prix d'achat n'excèdera pas 20 fr. les 100 kilogrammes.

Les déchets de laine peuvent être employés avec le plus grand succès dans le potager, et dans toutes les cultures susceptibles d'être attaquées par les *vers blancs* : asperges, etc. C'est une fumure de fond, dont l'effet est de très-longue durée, et qui garantit de la manière la plus certaine des atteintes si funeste des *vers blancs*.

LA SEMAINE ILLUSTRÉE

ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 17 février 1883.

Chronique parisienne, par Alceste.
Courrier littéraire et artistique.
Nouvelles historiques et géographiques.
Chronique du Sport, par Fitz-Hubert.
Defregger, par H. Barbisier.
La Somnambule de Gambetta et la Sibylle de Louis XIV, par E. Faure.
Autour du monde : CEYLAN, par A. Doumert.
La Fournaise, par Charles Deslys.
Anthony Trollope, par P. Largillière.
Le Commandant Seinguerlot, par Daniel Bernard.
Causerie scientifique, par L. Divert.
Petite chronique mondaine, par Jenny Liensa.
Bibliographie, par H. Chassefontaine.
Chronique générale de la Semaine.
Courrier de la mode, par Jenny Liensa.
Esprit des morts et des vivants, par Atticus.
Sphinziana. — *Bulletin financier*. — *Chronique agricole*. — *Halles et Marchés*.
Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES FEMMES MILITAIRES

(Suite et fin.)

A elles seules, les suivantes, titulaires de la médaille militaire, forment une compagnie d'élite : M^{lle} Bourget, du 1^{er} tirailleurs algériens, médaillée en Afrique ; Marguerite Calvet, née Gith, Lyonnaise, du 1^{er} zouaves, médaillée pour sa belle conduite à Solferino ; M^{lle} Rossini et Cros, appartenant à la garde impériale, blessées, la première à Palestro, la seconde à Magenta ; M^{lle} Trimoreau, du 2^e zouaves, et M^{lle} Malher, du 34^e de ligne, médaillées pour avoir combattu comme des troupiers aguerris ; Jeanne Bonnemère, que me signale M. Bonnery, née en 1806, dans le Lot-et-Garonne, cantinière au 21^e de ligne, a fait les campagnes de Crimée et de 1870, décorée de la médaille militaire, de la croix de Médjidié, etc., connue surtout pour avoir avalé une dépêche militaire qu'elle s'était chargée de porter, au moment où les Prussiens, assaillant Paris, s'emparaient d'elle ; celle-ci vend des fleurs aux Halles de Paris ; n'omettons pas surtout sœur Grégoire, blessée en Crimée, am-

putée du bras gauche, connue dans les hôpitaux militaires sous le doux surnom de *maman Chocolat* ; sœur Grégoire, morte en 1874, allait recevoir la croix.

La guerre de 1870-71 n'a-t-elle pas mis en plein jour de fort courageuses femmes ? Trois cantinières de la garde nationale, M^{lle} Petitjean, Philippe et Eugénie Renom, portent la médaille gagnée pendant le siège de Paris.

A tous ces fiers noms, il convient d'ajouter les suivantes : M^{lle} Louise de Beaulieu, engagée comme aide-major et récompensée insuffisamment par une médaille de 1^{re} classe ; M^{lle} Breucq, cantinière aux éclaireurs à cheval de la Seine, à qui l'Académie française a décerné un prix Montyon ; M^{lle} Massey, engagée volontaire, blessée au feu ; M^{lle} Augusta d'Hennezel, actrice sous le nom d'Augusta Colas, blessée au plateau d'Avron ; M^{lle} Laurentine Proust, dite *l'héroïne de Châteaudun*, qui, sous les obus allemands, approvisionna avec diligence les défenseurs de barricades.

Le lecteur a déjà ajouté, j'en suis sûr, le nom de M^{lle} Juliette Doda, employée au télégraphe en 1870, décorée, médaillée et fêtée comme il convenait pour sa mâle et patriotique tenue dans l'exercice de ses fonctions. On murmure aussi, avant que je l'écrive, le nom de Julienne Jarrethout, dite *la Mère des volontaires*, ancienne cantinière des francs-tireurs de la Seine, Bretonne

pleine de cœur, qui, au Bourget, a accompli une action d'éclat sanctionnée par le ruban rouge.

Je ne saurais manquer d'ajouter à ces éclatantes personnalités celle de M^{lle} Lix, ex-capitaine des francs-tireurs des Vosges. Puis-je reléguer dans mes notes le nom de M^{lle} veuve Louise Imbert, qui, au péril de sa vie, a traversé plusieurs fois les lignes prussiennes, pour porter des dépêches dans Metz assiégée ?

Etc., etc., etc.

Je n'ai voulu parler que du courage militaire chez les femmes. Le sujet était assez riche, assez vaste pour m'y restreindre. Encore ai-je le regret d'être forcé, en raison des limites d'un simple article, de ne rappeler que des noms connus. Si la pensée s'étendait au courage civique, — vertu peut-être plus belle encore que le courage militaire, — un énorme volume suffirait à peine pour enregistrer des actes mémorables tels que ceux de M^{lle} de Sombreuil, de M^{lle} de Lavalette, de Lucile Desmoulins, etc.

Les femmes peuvent donc avoir toutes les vertus, et elles les ont. Bien que le public le sache, il me semble juste de le lui redire. On s'habitue aujourd'hui à voir apparaître un nom de femme là où jadis on eût été fort surpris de l'y voir surgir.

Ainsi, dans l'escrime, par exemple, fort goûtée des femmes, en ce moment, on cite déjà des maîtres féminins. M^{lle} Jean Louis, la fille du professeur

d'escrime, est un bretteur très-fin, très-habile, qui a fait des armes avec des officiers — lutte courtoise — et a recueilli d'eux des compliments dans lesquels la sincérité, jointe à quelque admiration, effaçait la galanterie. Dans le monde, l'on parle de patriciennes qui espadonnaient à la perfection ; on cite notamment M^{lle} la comtesse R. de Salles, qui jongle avec une épée comme Béatrix de Montferrat et tire le fleuret comme un prévôt.

Je ne suis pas partisan des femmes-soldats, ainsi que je l'ai dit, mais, puisqu'il y en a, je les admire sans les encourager.

L'escrime me semble tolérable, c'est une distraction favorable à l'hygiène, dont les fruits pourraient servir au besoin et qui ne saurait porter atteinte aux vertus domestiques de la femme.

Qui sait ce que les mœurs de l'avenir permettront ? Un jour viendra peut-être où des femmes calomniées par des hommes pourront obtenir elles-mêmes rétractation devant une invective écrite avec la pointe d'une épée. Si la coutume existait de nos jours, je sais plus d'un bon jeune homme auquel l'éventualité d'une pareille rencontre ferait avaler le venin.

JEAN ALESSON,

De la Société des Gens de Lettres, rédacteur en chef de la *Gazette des Femmes*.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 FÉVRIER 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.		Dernier cours.	Clôture préc.	
3 %	79 90	79 70	Est	715	710	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1870 3 %	433	432
4 % amortissable	80 95	80 55	Paris-Lyon-Méditerranée	1362 50	1355	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	507	Est	356 25	356 50
4 1/2 %	111	111	Midi	1090	1070	1865, 4 %	517	520	Midi	355 50	355
5 %	115 35	115 35	Nord	1790	1795	1869, 3 %	399	400	Nord	367 50	367 25
Obligations du Trésor	501	501	Orléans	1240	1255	1871, 3 %	391	391 50	Orléans	360	363
Obligations du Trésor nouvelles	502	501	Ouest	785	787 50	1875, 4 %	514	520	Ouest	355 50	356
Bons de liq. départementaux	319	318 50	Compagnie parisienne du Gaz	1520	1530	1876, 4 %	514	516	Paris-Lyon-Méditerranée	362 50	362
Banque de France	5190	5200	Canal de Suez	2210	2220	Dép. de la Seine, emprunt 1857	247	245	Paris-Bourbonnais	364 50	362 50
Comptoir d'escompte	965	970	C. gén. Transatlantique	440	430	Bons de liq. Ville de Paris	522	523	Canal de Suez	563 75	567 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1265	1260				Obligations communales 1879		434			
Crédit de France	25	30									
Crédit mobilier	347 50	345									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR										
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.				
6	45	—	matin (s'arrête à la Poissonnière)	Saumur. (départ)	5 50	9	10 35	1 2	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay (départ)	6 54	9 50	12 22	2 10	4	5 56	10 31	
8	56	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 55	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 36	4 16	6 19	10 31	
1	25	—	soir, —	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	10 31	
3	32	—	express.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 18	9 34	11 6	1 50	3 48	5 39	8 18	Saumur (arrivée)	7 30	10 21	12 58	2 46	4 36	6 46	11 01	
7	15	—	omnibus.																	
10	36	—	(s'arrête à Angers).																	

Tribunal civil de Saumur.

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié, 12, rue du Marché-Noir.

Demande en séparation de biens.

Par exploit du ministère de Delaunay, huissier-audencier à Saumur, en date du dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-trois, enregistré; M^{me} Renée-Blanche Bruneau, épouse de M. Bernard-Albert Pineau, ancien percepteur des Contributions directes, actuellement sans profession, avec lequel elle demeure à Saumur, rue d'Orléans, a formé contre ledit sieur Pineau, son mari, sa demande en séparation de biens; Et M^e Vincent Le Ray, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché-Noir, n° 12, a été constitué pour la demanderesse sur ladite assignation. Pour extrait certifié conforme, par moi, avoué soussigné. A Saumur, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-trois. (130) V. LE RAY.

Tribunal civil de Saumur.

Étude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié, 12, rue du Marché-Noir.

Interdiction.

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le quinze février mil huit cent quatre-vingt-trois, Il résulte que M^{lle} Marie-Pascaline Lamarque, propriétaire, demeurant à Doué-la-Fontaine, a été déclarée en état d'interdiction. Pour extrait certifié sincère et véritable, par moi, avoué de: 1^{er} M. Henri Loiseleur, ancien instituteur, demeurant à Doué-la-Fontaine; 2^{es} M. Edouard Lieutaud, docteur-médecin à Doué-la-Fontaine, demandeurs en interdiction. A Saumur, le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-trois. (131) V. LE RAY.

A CÉDER DE SUITE Pour cause de décès TRÈS-BON LOUAGE DE CHEVAUX ET VOITURES Excellente clientèle. S'adresser à M^e GABEAU, notaire à Baugé. (88)

A CÉDER un fonds de Boulangerie, bien achalandé. S'adresser à M. GUITTON, Joseph, au Vaudelnay-Rillé. (74)

TRAVESTISSEMENTS

LA MAISON GASNIER

Place de la Bilange,

Se chargé de fournir TOUS COSTUMES pour CAVALCADE et BAL TRAVESTI, et prie de ne mettre aucun retard à commander ou à retenir les COSTUMES que l'on désirerait louer.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON BOURGEOISE Sise à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine. S'adresser, pour traiter, au notaire.

A VENDRE UN TERRAIN PROPRES A LA CONSTRUCTION Situé à Saumur, rue Fardeau. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER Pour la Saint-Jean 1883. UNE BELLE MAISON Située au Pont-Fouchard, Avec cour, servitudes et jardin. S'adresser au notaire. (6)

A LOUER Pour la Saint-Jean 1883. MAISON avec JARDIN Rue de la Petite-Douve, n° 49. S'adresser à M. NANCEUX, quai de Limoges, 66. (720)

A LOUER PRÉSENTEMENT, UN JARDIN bien affrUIT Avec Pavillon S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M^e GUÉZEN.

A VENDRE A L'ADJUDICATION Pour entrer en jouissance de suite, En l'étude et par le ministère dudit M^e HILAIRE, Le dimanche 4 mars 1883, à 1 heure de l'après-midi, LA BELLE PROPRIÉTÉ MONTAGLAND Comprenant:

1^{er}. Maison de maître, vastes servitudes, bosquets, jardins anglais et potagers, charmilles, futaies, prairies; le tout entouré de murs. 2^{es}. La ferme de Chante-Merle, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, prés, pâtures, bois taillis, vigne; le tout en un seul tenant, d'une contenance de cinquante-un hectares soixante-dix ares vingt-cinq centiares. Ces immeubles, situés dans la commune de Bagnoux, à 2 kilomètres de Saumur, sur les bords du Thouet, sont dans une position délicieuse. S'adresser, pour tous renseignements, à M^e HILAIRE, notaire à Longué, dépositaire du cahier des charges. (99)

A LOUER PRÉSENTEMENT UNE MAISON Meublée ou non meublée, Avec JARDIN donnant sur la Loire; Le tout aux Rosiers. S'adresser à M^{me} POULAIN, propriétaire aux Rosiers. (73)

ON DEMANDE de suite une bonne femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UNE BONNE JUMENT DE 7 ANS Prix: 600 francs. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE UN JOLI PLANT De PEUPLIERS suisses S'adresser à M. DELANOUR-CHEVRIER, propriétaire à Gaure, commune de Varennes. (689)

A VENDRE BON ET FORT CAMION S'adresser au bureau du journal.

PERRUQUES DE TOUS STYLES.

M. FOURNIER, coiffeur, rue du Paits-Neuf, se charge de procurer, en location, pour la Cavalcade, des PERRUQUES de tous styles en prévenant huit jours à l'avance. PRIX MODÉRÉS.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. BAUDU, marchand tailleur, fait savoir que, pour donner plus d'extension à ses affaires, il s'est adjoint un associé, et va transférer, à la Saint-Jean prochaine, son magasin et ses ateliers, Rue d'Orléans, 19.

PHARMACIE-DROGUERIE Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur, Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris, 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.



50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr. PARIS, 13, Place de la Bourse, 13, PARIS

Saumur, imprimerie de P. GODET.